



Externalisation des déclarations fiscales de l'entreprise

• Vous souhaitez

- Un suivi, en toute sécurité, de vos obligations fiscales,
- Le contrôle de toutes vos impositions : taxe professionnelle, taxe à la valeur ajoutée, l'impôt sur les sociétés, les déclarations de TVA.....
- Le conseil concernant tous les crédits d'impôts dont votre entreprise peut bénéficier : crédit d'impôt recherche, crédit d'impôt apprenti.....
- L'assurance du coût minimum de votre fiscalité,
- Une confidentialité absolue et une grande réactivité.

• Nous vous proposons

- La rédaction de vos déclarations fiscales et le suivi des échéances fiscales ou des remboursements de crédit d'impôt,
- Une formation pratique à l'élaboration des documents fiscaux,
- Une compréhension de votre fiscalité,
- Le contrôle de vos impositions (bases, taux, périodicité, régularité),
- La protection contre des impositions erronées,
- Le conseil en vue d'aboutir à une imposition minimum,
- L'assistance sur vos montages financiers et juridiques, en vue d'anticiper et d'optimiser votre fiscalité,

• Les avantages pour vous

- Un système de contrôle, fiable et complet, de votre fiscalité,
- Un partenariat fiable et complet sur tous les aspects fiscaux de votre entreprise,
- Une tranquillité d'esprit, face à une législation de plus en plus complexe et changeante.

Tout en restant maître d'œuvre, dans le cadre des solutions que nous préconisons, notre Cabinet fait intervenir, pour vous, des partenaires compétents et de qualité : avocats, juristes, fiscalistes...